

E-learning - Responsabilités du Compliance Officer en matière d'anti-corruption

Rapid Learning - 20 minutes

Code
701522

Durée
20
minutes

Tarif
Inter*
39 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

PUBLIC

Toute personne souhaitant appréhender les responsabilités d'un Compliance officer en matière d'anti-corruption

PRÉ-REQUIS

Être Compliance officer et traiter des sujets anti-corruption ou interagir avec le CO dans le cadre de ses fonctions

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Un large panel d'activités interactives?

Se former où et quand on veut?

S'arrêter et reprendre sa formation à sa guise?

Une attestation de suivi ou de réussite téléchargeable sur toutes nos solutions

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Un module 100% à distance à faire à son rythme
- Des activités ludiques et interactives
- Un quiz de fin de module pour valider les acquis
- Une formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des apprentissages

SATISFACTION ET EVALUATION

Une attestation sera disponible en téléchargement lorsque vous aurez suivi entièrement et validé votre module de formation e-learning

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Objectifs pédagogiques

- Identifier les faits engageant la responsabilité du Compliance Officer

Programme du module digital

- Validité d'accès aux ressources e-learning : en vous inscrivant sur notre plateforme, vous aurez accès aux ressources e-learning pendant une durée de 3 mois à compter de l'obtention des identifiants

Le Compliance Officer doit-il répondre des manquements à l'obligation de conformité anticorruption ?

Les obligations issues de l'article 17 de la loi Sapin 2

Les sanctions parapénales liées au non-respect de l'obligation de conformité anticorruption

Imputation des manquements à l'obligation de conformité anticorruption

Les délits imputables au Compliance Officer

Le Compliance Officer et le délit d'obstacle aux fonctions des agents habilités de l'Agence Française anticorruption

Le Compliance Officer et le délit d'obstacle à la transmission d'un signalement

Le Compliance Officer et le délit de divulgation des éléments de confidentialité de la procédure d'alerte

A noter

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

